



COLLOQUE DU 3 AVRIL 2013 À PARIS

La qualité des relations entre les familles et l'école,

FACTEUR DE RÉUSSITES ÉDUCATIVES ET DE COHÉSION SOCIALE

Ce colloque a réuni des chercheurs de différentes disciplines, des acteurs municipaux, associatifs... tous professionnels de l'Éducation, pour :

- « travailler ensemble » un sujet qui les préoccupe aux plans scolaire, éducatif mais aussi social,
- tirer sens des actions mises en oeuvre pour mieux les qualifier

Les 150 participants ont été unanimes avec les intervenants pour indiquer que la qualité du dialogue doit être basée sur un rapport de confiance et un partage des informations nécessaires à une vie sociale respectueuse des attributions de chacun. Ainsi pourrait se développer la réussite éducative des enfants et leurs familles et aussi celles des acteurs. C'est le sens des actions soutenues par la ville de Paris.

Cette publication rassemble et résume les exposés des différents intervenants (es).

Les actes complets sont disponibles sur le site de PRISME <http://www.prisme-asso.org/spip.php?article7280>



Madame Olga TROSTIANSKY
Adjointe au Maire de Paris, chargée de la
solidarité, de la famille et de la lutte contre
l'exclusion.

« Une question importante se pose : est-ce qu'on attend beaucoup ou trop du bagage scolaire ? Question importante puisque on a envie que nos enfants réussissent par rapport à l'emploi, à leur sociabilité, à leur capacité à s'épanouir, à sympathiser, à comprendre les autres... »

C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses qui sont liées à l'École. Je pense que c'est important d'être ambitieux et d'échanger à plusieurs. Mais, parallèlement, le fait d'aller à l'École donne le choix, pour bien fonctionner, de la liaison des familles au projet éducatif et au contrat entre enfant et enseignant.

Je vous donne un exemple et je pense que les responsables des associations vous en reparleront plus longuement tout à l'heure. J'ai toujours été très intéressée par l'initiative qui s'est bâtie dans le 18^{ème} arrondissement "les Papothèques". Ce sont des lieux où des directeurs d'école, les parents et des personnes du quartier se sont dit : " il y a une difficulté de compréhension sur ce qu'est l'École, ce que sont les règles de l'École, comment elle fonctionne (le calendrier, le cahier de texte, les vacances...); comment on s'inscrit pour des loisirs, à la halte-garderie quand on a des enfants en bas âge... ? " J'ai participé à une rencontre avec des familles tamoules et une médiatrice socio-culturelle, une interprète. On y voyait des parents qui posaient un certain nombre de questions et des réponses étaient données sur l'ensemble des règles de base de fonctionnement de l'École. Ces échanges étaient très constructifs et très utiles tant pour l'école que les parents. »

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg4Nw==>



Madame BLUMENTHAL
Maire du 12^{ème} Arrondissement de Paris

« Quand on parle à l'institution scolaire, on parle d'élèves, alors que l'on parle de leurs enfants aux parents. Il est parfois difficile de faire le lien entre enfants et élèves alors que sont les mêmes.

Les enseignants nous disent qu'ils veulent " apprendre leur métier d'élèves " aux enfants. Les parents disent " Nous voulons que nos enfants réussissent "... Finalement parfois il y a une sorte de difficulté pour chacun à se comprendre.

Pour cela il est important que le rôle des parents soit conforté en co-partenariat avec l'École. Ce ne sont pas deux mondes à part : c'est un ensemble. Les deux partenaires peuvent co-agir pour que l'enfant réussisse. Il y a des moyens pour le faire.

Le " pouvoir d'agir " en direction des parents leur ouvre aussi l'École parce que souvent, même si tout le monde aime l'École, certains parents ont peur d'y entrer alors que d'autres, qui en ont moins besoin, s'y sentent très à l'aise. »

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg4NA==>



François de SINGLY,
Professeur de Sociologie à l'université
Paris Descartes,
Co-auteur de « En Famille à Paris » A.Colin
2012

« L'École n'aime pas les individus, notamment les jeunes personnes car l'École républicaine s'est faite contre les enfants. L'École républicaine, une merveille dont certains sont nostalgiques,

repose sur le schéma " à l'École ne doit rentrer que l'élève " à qui on met une blouse et la laïcité, la religion, l'origine sociale (qu'on ne demande pas jusqu'aux années 60) aux vestiaires, les sexes qu'on sépare, l'enfant sans autre dimension notamment familiale.

L'École républicaine est une chose sérieuse confiée aux instituteurs qui sont éclairés par la raison, tandis que les parents, notamment les mères sont "manipulés par les forces obscures de la religion" selon DURKHEIM. Celui-ci nommé par la République, devenu professeur à la Sorbonne et passé de sociologue à professeur de sciences de l'éducation, y donnait des cours sur l'éducation morale dans la République. Quand on lit ces textes, il n'aime pas la famille parce que justement elle est pleine de choses qu'on ne maîtrise pas ; alors que dans l'École républicaine, les enfants sont "nus sous leurs blouses", nudité sociale je vous rassure, dans les conditions idéales d'isolement.

L'École de la République, dont les " Écoles normales ", c'est construite sur le modèle des petits séminaires "dans les murs". Les instituteurs sont les savants, des gens éclairés par la raison donc avec des conditions de supériorité dont l'objectif est d'éduquer et de la rendre modérément raisonnable.

Sous la 3^{ème} République "École et Famille" sont deux institutions en malentendu structurel. On a construit l'École contre la famille ; aujourd'hui, on essaie de penser autrement. Mais la famille était –et- reste dangereuse, historiquement, même à gauche. S'il n'y avait pas de familles, l'école serait tranquille sur la question des inégalités et des héritages ; un enfant déshabillé des dimensions "culturelles" c'est plus facile de "faire avec" comme s'il n'y avait pas d'héritages culturels. »

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg3NQ==>



Monsieur Georges FOTINOS,
Ancien chargé de mission interministériel
« Famille/École » et chercheur ; membre associé à l'Observatoire International de la Violence à l'École membre de l'association Prisme

1 – L'orientation des élèves

L'orientation étant souvent citée comme un des motifs importants du mécontentement, si ce n'est de l'agressivité des parents vis-à-vis des enseignants, il nous est apparu primordial d'approfondir ce point et de connaître plus précisément l'ampleur de ce phénomène.

D'abord un rappel : dans l'organisation de notre système éducatif, l'orientation " imposée " à un élève et à sa famille ne peut s'effectuer durant un cycle d'enseignement. En revanche, à la fin de la scolarité de la 6^{ème}, 4^{ème}, et 2^{de} générale et technologique, la décision du chef d'établissement « fait loi ». Toutefois dans le souci d'offrir un dernier recours aux familles, a été instaurée la procédure de la commission d'appel. Cette dernière, départementale, qui réunit les représentants de la communauté éducative pour l'audition des élèves et des parents, accorde ou non le changement d'orientation demandé par ces derniers.

A noter que le taux d'appel varie de 0,2 pour les passages en 5^{ème} et 3^{ème} à 0,8 pour le passage en 2^{de} et à 1,5 pour la fin de 2^{de} générale et technologique. Quant au taux de satisfaction national, il s'échelonne de 60,6 % pour le passage en 5^{ème} à 49,9 % pour le passage en 2^{de} et 45,7 % pour le passage en 1^{ère}. A noter ici que ce phénomène est relativement inégal selon les Académies. C'est ainsi que pour une Académie rurale et montagneuse le taux de satisfaction du passage en 5^{ème} est de 53% et que pour une Académie très urbaine le taux de passage en seconde est de 43%.

Pour aller plus loin, car « faire appel » est un processus administratif lourd et contraignant pour les parents et auquel souvent, ils renoncent (notamment dans les familles peu habituées aux codes de fonctionnement de notre école) les statistiques d'orientation nous permettent de comparer les demandes des élèves et de leur famille avec les décisions prises par l'administration avant la commission d'appel.

NIVEAU	DEMANDES	DECISIONS	NOMBRE DE REFUS
PASSAGE EN 2DE G et T	61,9 %	61 %	9120
PASSAGE EN 2DE LP	28,1 %	29,4 %	9880*
PASSAGE EN 17RE G et T	68 %	61 %	35000
TOTAL			53900

En conclusion, près de 60 000 familles ont été concernées par une décision contraire à leur demande de poursuite de scolarité de leur enfant. Plus d'une sur quatre a fait appel pour un taux de succès de 30 %.

Au regard de près des 3 millions d'élèves scolarisés à ces niveaux " d'orientation ", ce phénomène apparaît marginal. Et pourtant son impact au niveau des acteurs et usagers du système éducatif est considérable.

Ce processus est mobilisateur plusieurs fois par an de milliers de responsables éducation et associatif.

Il développe surtout un sentiment de défiance et parfois d'agressivité de la part des parents et dans une moindre mesure des enseignants.

17% des parents d'élèves disent avoir eu au moins un différend au cours des trois dernières années avec des personnels de l'éducation nationale sur les sujets suivants.

Problèmes relationnels et comportements fautifs (conflits, discipline).....	40%
Déroulement de la scolarité (notation, orientation.....)	51%
Affectations (inscription, fermeture de classe, d'établissement).....	4%
Questions financières (frais de scolarité, de cantine,.....)	4%
Examens (inscription, équivalence).....	1%

LES CONFLITS PARENTS/ ENSEIGNANTS et PARENTS/CHEFS D'ETABLISSEMENT

La question que nous sommes posé était de savoir si, dans certaines circonstances, ce fameux « malentendu » se transforme en affrontements et agressions et, si oui, dans quelles formes et quelles proportions ?

Désormais et depuis peu nous pouvons approcher de façon plus objective ce phénomène qui pendant longtemps faute d'enquêtes statistiques précises, se rapprochait plus d'une opinion se construisant à partir de faits divers et de rumeurs.

Trois documents forment la base du constat qui suit. Le bilan d'activité 2010/2011 de la Fédération Autonome de Solidarité (protection professionnelle juridique des personnels de l'E.N ; 500.000 adhérents).

Deux études portant, la première sur le Climat des Lycées et Collèges et la Victimization des Personnels de Direction (2011), la seconde sur le Climat des Écoles Primaires et la Victimization des enseignants et directeurs (2012).

Au regard de ces chiffres il est difficile de convenir que la relation parents / enseignants est totalement sereine. Les conflits dans leur expression violente semblent toutefois peu nombreux et touchent plus les enseignants et directeurs du 1^{er} degré que les chefs d'établissement. Selon les enquêtes présentées, ils sont principalement dus à la discipline, à l'évaluation et à l'orientation des élèves.

PROPOSITIONS

L'ensemble de ce travail nous a permis de structurer et de délimiter le champ dans lequel s'inscrivent nos propositions d'action et la problématique qui le sous-tend. En effet, il apparaît bien que le fonctionnement actuel de ce partenariat institutionnalisé à tous les niveaux d'organisation de notre système éducatif, classe, École, établissement, département, académie, ministère, soit loin d' « en-

clencher », dans la majorité des cas sur le fonctionnement réel des établissements dont l'objectif fondamental est, il faut le rappeler : la réussite des élèves.

- **Le deuxième point concerne les sanctions, l'évaluation et l'orientation des élèves.**

Plus de la moitié des conflits parents/enseignants sont relatifs aux champs de l'évaluation des résultats, des punitions et des sanctions (mal comprises et souvent mal expliquées). A l'École primaire, ce sont les principales sources de difficultés.

- **L'École ouverte aux parents.**

Cette proposition, déjà expérimentée avec succès, participe à la construction de la base préalable et fondamentale de toute coopération parents/École : la confiance et le respect réciproques.

L'opération École ouverte est un dispositif qui incite surtout les collèges - mais pouvant accueillir les élèves des Écoles primaires du même quartier à ouvrir leur porte pendant une partie des vacances pour offrir du soutien scolaire mais aussi des activités sportives, culturelles et de loisirs. L'École s'inscrit ainsi comme un service public de proximité ouvert sur le quartier et les familles.

L'objectif est ici d'élargir cette démarche aux parents d'élèves pour leur permettre de découvrir de façon active et responsable l'École en dehors du strict temps scolaire.

Il ne s'agit nullement d'une École pour parents mais d'un lieu de rencontre, d'échanges, de soutien (gratuit).

- **Les lieux privilégiés de dialogues et d'échanges.**

Quelles que soient la bonne volonté de chacun des partenaires et l'importance de leurs efforts pour créer ce partenariat, une condition, quasi sine qua non, s'impose. L'existence d'un ou de lieux permanents ou puissent non seulement se rencontrer les acteurs mais surtout d'élaborer, suivre et évaluer les actions décidées en commun. Sans cette permanence, les actions mises en œuvre ont tendance à perdre de leur cohérence et à s'étioler. De plus, le lien organique les rattachant à l'École s'effiloche progressivement jusqu'à se rompre, avec notamment pour conséquence et dans certains cas, le « retour à la case départ » et la déception, voire la frustration des acteurs qui réintègrent « leur camp » et pratiquent, au mieux, la norme relationnelle dominante.

Pour mettre en place ces lieux, deux voies selon le contexte local et l'histoire de l'établissement, nous paraissent possibles. L'une **extérieure** à l'École, mais toute proche, tant par sa situation géographique que par ses objectifs, l'autre à **l'intérieur** même de l'établissement, non pas reléguée dans un « local », ou « réduit » mais (puisque reconnue comme « acteur éducatif » participant au fonctionnement de l'établissement et à la réussite des élèves) dans un espace suffisamment important et confortable pour créer les conditions optima de dialogues, d'échanges parents/enseignants. Une piste intéressante et à développer pour ce type de structure est la création à l'initiative conjointe des responsables des trois acteurs principaux, parents d'élèves, enseignants, équipe de direction, d'une association qui s'insère dans le dispositif officiel du « réseau d'appui, d'écoute et de soutien aux parents ».

Ce type d'approche d'aide à la parentalité est propice à des accords conventionnels avec non seulement les établissements scolaires mais aussi les inspections d'académie et les rectorats.

CONCLUSION

Toutefois avant de conclure, une précaution fondée sur une réalité et un constat s'imposent : la population de parents d'élèves est loin d'être homogène et « le parent d'élève » tel qu'il apparaît dans les enquêtes ou sondages n'existe pas. Tous ces travaux en donnent une image moyenne quasiment abstraite. Et pourtant, ils nous sont particulièrement utiles car ils indiquent des tendances et enregistrent des évolutions de pratiques et de comportements.

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg3Ng==>



Julien COUE,
Chef du projet « Domaine Éducation et Loisirs »
Fédération Générale des Pupilles de l'École
Publique

Dans le secteur médico-social, depuis longtemps, les CA d'associations de parents gestionnaires déterminent les axes stratégiques des établissements et prennent position dans le débat public. Ces parents d'enfants en situation de handicap sont « aux manettes politiques des associations ».

Les établissements médico-sociaux ont été au départ construits au fond des bois pour éviter que les « handicapés » (terminologie de l'époque) reste en marge de la société.

De nombreuses victoires : la loi de 75 puis de 2005 gagnées par les associations, forces de propositions et d'innovations.

Cette situation où des parents, mais plus largement des enseignants, des animateurs...se sentent (et sans doute inconsciemment c'est ce qui est recherché) complètement « étrangers », extérieurs à ce milieu-là. Ce « langage codé » fait partie d'une identité métier très forte et très marquée qui peut être bloquante lorsque l'on recherche à faire travailler ensemble des acteurs différents pour mettre l'enfant au centre de son parcours.

Cela demande de respecter les familles et leurs rôles éducatifs en favorisant la prise en compte de la parole des parents et, d'autre part, la place de l'enfant, bien évidemment au centre de l'action éducative (et aussi acteur de celle-ci).

Prendre conscience et accepter que les parents soient « imparfaits » est un enjeu pour nous en interne. **Ce n'est pas un métier que d'être parents.**

Cela n'enlève rien à la compétence et au besoin d'avoir des professionnels compétents et formés, mais il faut accepter que l'inclusion passera par des collaborations, de coopérations entre professionnels et non professionnels dans le cadre d'un projet éducatif cohérent, global et humain. Dans la loi de 2005 un concept important est apparu, celui de **parcours de vie**. Cette notion de parcours de vie se mettra en place en co-construction avec l'ensemble des acteurs éducatifs y compris les associations gestionnaires d'établissements médico-sociaux.

Le savoir se transforme et on ne doit pas donner une impression de supériorité, un dialogue sans respect des capacités de l'autre peut rendre les parents « amers » et les décourager de poursuivre dans cette voie.

Ce triptyque parents, professionnels, enfants permet surtout de créer un projet d'accompagnement global et cohérent pour l'enfant et avec lui.

Conditions favorisant le dialogue

- Une réflexion de l'équipe accompagnante avec les familles
 - Soutenir les familles dans leur prise de participation (valorisation / temps de reconnaissance et d'analyse)
 - Former les professionnels intervenant dans le parcours de l'enfant / adulte (personnels SMS / animateurs / enseignants ...)
 - Organiser le travail de telle sorte que le dialogue recherché soit un levier pour l'action.
 - Favoriser le portage d'un certain nombre de projets par les familles (sortir du tout contrôle professionnel...)
 - Créer des espaces de participation et valoriser la parole des familles, des enfants ou des adultes accompagnés
 - Veiller à la convivialité et à formaliser le respect des pouvoirs et espaces de chacun
- ♦ Mais pour les professionnels il est nécessaire de travailler le savoir de mettre en retrait et accepter la non pérennité de l'action éducative qu'ils mènent, elle sera transformée par les familles et par l'enfant. Cette transformation est appropriation...

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg3Nw==>



Mahfou DIOUF
Responsable de la mission Educative
AIDE ET ACTIONS

Tous les acteurs sont unanimes sur la nécessité d'un échange dans les deux sens ?

La relation parent-enseignant idéale, telle qu'exprimée par les deux parties, est basée sur la confiance, la convivialité et la communication de l'information.

Pourtant, l'image que les parents se font de leur École est très mitigée :

- Déséquilibre dans la relation entre enseignants et parents
- Un jargon pédagogique peu accessible aux parents
- Des parents qui ne se sentent pas en capacité d'agir
- Un sentiment d'incompréhension et d'incapacité d'agir est ressenti des deux côtés.

Une sorte de malentendu s'installe mettant l'enfant en situation de seul traducteur des désirs des uns et des autres, cette charge se fait plus difficile à vivre pour l'enfant qui se retrouve confronté à des difficultés dans ses apprentissages.

Un préalable

Travailler sur les représentations pour faire émerger une convergence dans les perceptions et les attentes des parents et des enseignants à l'égard des uns et des autres pour construire une vision commune de la réussite éducative. Cela permettra :

- D'avancer vers une compréhension réciproque entre l'École et les parents ?
- D'explicitier et gérer les écarts entre la culture scolaire et la culture familiale ?
- De décoder les non-dits et de décrypter les codes socioculturels de chacun des parties prenantes
- De faire en sorte que le dialogue avec les parents devienne un levier d'apprentissage à l'École.

En Conclusion

♦ *Les activités et/ou projets d'engagement et de collaboration entre l'École, les parents et la communauté éducative, menés par les acteurs, montrent une grande diversité sur le plan des objectifs, des catégories de participants, des lieux d'expérimentation et des types d'engagement.*

♦ *Par conséquent, il n'est pas possible de dégager des pistes universelles à suivre en raison de la diversité des variables et des contextes d'intervention.*

♦ *Enfin, l'École doit réinventer sa base humaine, notamment sociale pour mieux répondre aux enjeux éducatifs en présence.*

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg4Mw==>



Madame Véronique RIVIERE
Directrice d'une École et membre de l'association Culture 2+

Les enfants et leurs familles ne peuvent rentrer la tête haute à l'École si celle-ci n'accueille pas leur langue première : la langue des émotions, la langue de la maison, en tous les cas.... c'est ce que je crois.

Création et évolution des Papothèques :

Il y a 20 ans, nous voulions « combler quelque chose de l'ordre du handicap socioculturel », et puis, petit à petit nous avons réfléchi au sein de l'association à : « Comment accueillir et comment agir quand on est démuni face à des familles ou des enfants, avec qui nous n'arrivons plus à dialoguer ? »

Notre objectif : Créer le dialogue, familles, enfants, École.

Nous avons fait rentrer la langue première des enfants à l'École, car nous avons constaté qu'il n'y avait pas de possibilité de dialogue, parce que l'École ne reconnaît pas la langue première des enfants puisque le français est pour beaucoup d'enfants la langue seconde.

Nous avons alors mis en place ce qu'on appelle maintenant « des papothèques ».

Les papothèques, lieu où École, parents, enfants partagent leurs interrogations face aux difficultés :

Les papothèques sont des lieux où se rencontrent, les parents et le directeur de l'École, très souvent ; cette réunion est organisée avec la psychologue scolaire, soit une psychologue clinicienne formée à l'anthropologie ou l'ethno-psychologie sur les travaux de Marie-Rose MOREAU.

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg4Mg==>

Madame Mélanie BRIAND Psychologue de l'Association APASO

Je suis psychologue et anime depuis deux ans des causeries collèges près de la porte de Vanves, dans le 14^{ème} arrondissement.

Cette association a été créée, à l'origine en partenariat avec une autre association, AFRI-PARTENAIRE-SERVICE qui animait des causeries parents mais qui n'a pas pu s'investir durablement.

Nous avons continué et orienté notre action sur les collèges avec « Les Causeries Collèges ».

Notre association est pluridisciplinaire et existe depuis 20 ans.

Elle a été créée par des psychologues, dans le but de travailler sur la question du lien social, de l'insertion, la lutte contre les exclusions des publics précaires et de faire du soutien en appliquant des partenariats éducatifs.

APASO est une association qui propose du soutien à la parentalité sous forme d'entretiens individuels et de groupe avec la psychologue de notre équipe.

Je travaille pour lier famille et insertion. Mon parcours pendant 10 ans dans les maisons ouvertes, lieux de socialisation du tout petit et présentes dans beaucoup de quartiers, me permet d'animer les « Causeries-Collèges » avec les enfants et leurs parents.

L'objectif de l'association APASO dans le projet « Paris-Collège-Familles » :

Le but des « Causeries-Collèges » est de favoriser liens « Familles- École » ; nous proposons pour cela, un espace de rencontre avec les partenaires associatifs du quartier, les centres sociaux, les directeurs d'école, le proviseur du collège, le médecin scolaire et les parents.

Répondre à l'inquiétude des parents face à la problématique du collège et du quartier :

Nous organisons des réunions pour répondre aux questions relatives au passage de CM2-6^{ème}.

Que se passera-t-il pour mon enfant, dans la rue, sur le trajet ou aux abords du collège ?

Je me suis longtemps demandée comment répondre aux questions des parents, notamment sur la sécurité de leurs enfants, comment traiter la rumeur autour de la réputation de ce collège, comment dialoguer ensemble, avec un collège et se retrouve en position défensive sur la question et qui entreprend des efforts pour améliorer sa réputation et ses résultats.

Nous avons constaté depuis deux ans que ces questions abordent bien les sujets autour de la mixité sociale, le passage à l'autonomie et la liberté des enfants dans leurs parcours.

Pour répondre à ces problématiques, nous dialoguons avec les parents sur la réussite scolaire, la peur de voir leurs enfants régresser socialement, d'être impuissants face à la violence ou les problèmes des responsabilités entre l'École et les parents.

Le dialogue avec les fédérations de parents d'élèves :

Nous avons rencontré des difficultés au départ pour nouer le contact avec les fédérations de parents d'élèves au collège, elles

sont désormais très présent et s'investissent dans les « Cause-ries-collèges ».

Notre démarche pour créer le dialogue :

Nos rencontres mensuelles sont organisées à tour de rôle dans les collèges et dans les Écoles élémentaires du quartier. Nous intervenons une fois par mois, pour rencontrer les parents, le mardi soir à 18h30, 19h ou 20h. Ces horaires ont été proposés pour répondre aux contraintes des parents.

Je suis accompagnée pour ces causeries par la conseillère d'éducation du collège car c'est important de pouvoir répondre aussi aux questions des parents autour de l'organisation pratique de la vie au collège.

L'accueil est organisé dans des collèges dans un lieu, un peu différent selon les établissements ; parfois dans le réfectoire, dans la salle des professeurs, dans la salle de réunion ou dans la salle de musique.

C'est une démarche très importante parce que cela permet aux parents de voir l'envers du décor et de partager un moment convivial, parfois autour d'un jus d'orange et des gâteaux.

Les parents qui s'attendent à une réunion formelle sont souvent surpris de voir une table ronde, des fauteuils et des canapés lorsqu'ils arrivent...

Notre objectif

Agir à égalité sur des représentations de toutes les personnes impliquées dans le quartier et aborder les problématiques, les penser, les partager.

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg3OQ==>

Madame Danièle LEROUX

Principale Adjointe du Collège PAILLERON

Nous travaillons dans le collège Pailleron - vraiment beaucoup - avec la même association de parents d'élèves qui est pour nous un vrai levier dans l'établissement et ce, à tous les niveaux.

Nous avons refait le projet d'établissement ensemble et réécrit le règlement intérieur. Les parents d'élèves travaillent également avec J2P ; ils peuvent être ainsi informés du fonctionnement du conseil d'administration, le conseil de discipline, la commission éducative. Certains parents font partie des différentes commissions comme le Comité CESC et qui sont pilotes de projets dans certains cas.

En ce qui concerne l'ENT nous souhaitons qu'il soit déployé aussi vite que possible. Nous mettons à disposition des outils d'informations en direction des parents. Ce logiciel privé, dont je tairai le nom, permet effectivement de connaître les absences des enfants, les résultats scolaires, d'avoir un cahier de textes. Certes on ne peut pas être placé derrière tous les enseignants qui l'utilisent différemment.

Des enseignants indiquent ce qui a été fait en cours, les devoirs à faire à la maison les leçons à réviser etc. donc tout ce qui permet d'avancer un dialogue concret avec les parents d'élèves.

Ces derniers sont également à l'origine de la mise en place d'un *forum des métiers*. Ils nous aident aussi à travailler sur l'orientation ; en effet les élèves demandent à ce que certains métiers soient représentés et les parents d'élèves essayent de trouver dans leurs réseaux divers et variés des représentants de ces professions pour pouvoir satisfaire la demande des élèves on a vraiment un travail de partenariat, de co-éducation ; je ne sais pas comment on peut l'appeler avec les parents d'élèves dans ce collège.



Monsieur Guillaume COTI Directeur Centre Social J2P

Le centre social, un lieu de passage, de ren-contre et de dialogue :

Je suis directeur d'un centre social associatif dans le 19^{ème} arrondissement, à proximité du Collège Pailleron.

C'est un espace de proximité, situé en bas des immeubles d'habitation dans le quartier, au plus près des familles et des jeunes. Cette configuration nous permet de connaître les parents qui fréquentent le centre pour :

- _ Prendre des cours de français
- _ Bénéficier de l'accompagnement social
- _ Participer à des ateliers autour des questions d'éducation et de la parentalité à travers des réflexions et des débats citoyens
- _ Participer à des ateliers artistiques
- _ Bénéficier d'accompagnement à la scolarité, le soir après l'École pour les enfants.

Le centre social J2P est acteur intermédiaire qui fait du lien. C'est une passerelle entre les familles et les établissements scolaires qui nous permet d'avoir une proximité avec les jeunes et connaître leurs familles, de comprendre un certain nombre de problématiques, de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes.

« Paris-Collège-Familles » est un appel à projet proposé par la ville de Paris. Dans cet esprit nous avons répondu à l'appel avec la volonté de créer du dialogue, de réfléchir à la question de la relation entre les familles et les Collèges.

Nous avons tout de suite saisi l'opportunité pour développer le dialogue et faciliter ainsi le contact avec les familles et avec les établissements.

Pour la première édition, nous avons mené un projet de « Théâtre-Forum » avec l'objectif d'engager le dialogue et de permettre aux parents avec des difficultés de maîtrise de la langue, pas ou peu représentés dans les instances et les fédérations de parents d'élèves, de dépasser leurs appréhensions d'aller au Collège, de pouvoir faire entendre leurs voix, de montrer qu'ils ne sont pas démissionnaires, bien au contraire ; qu'ils ont une volonté de participer au suivi de la scolarité de leurs enfants car ils mettent beaucoup d'espoir dans cette notion d'ascenseur social que peut représenter l'École pour leurs enfants.

A travers le théâtre forum, nous avons développé nombres d'expressions.

Le plus difficile était de faire participer la communauté éducative. Certains professeurs nous ont fait part de leur difficulté à s'exprimer au théâtre forum devant un groupe d'élèves ou un groupe de pairs de 40 autres professeurs. Sachant qu'il y avait quand même un jugement interne à l'établissement.

Le « théâtre forum » se présente sous forme de scénettes qui illustrent la vie quotidienne.

Le public joue des scènes volontairement provocantes, qui mettent le doigt sur un problème ; ensuite les spectateurs sont invités à les modifier et à proposer des solutions alternatives qui permettent de résoudre le conflit ou la problématique.

Une autre forme de dialogue est le travail d'une équipe, avec une communauté éducative y associant les parents.

La deuxième année du dispositif, nous avons choisi d'utiliser la vidéo, de construire un petit film en associant tous les acteurs, les parents, les jeunes, les personnels du collège, des salariés et des bénévoles du centre social qui forment un comité de pilotage du projet à la conception et à la réalisation.

Ce projet nous permet aussi de nous rencontrer, de nous connaître d'une façon différente, parfois à l'extérieur du collège comme le disait Madame Leroux parfois à l'intérieur.

L'objectif de ce film est de réaliser un documentaire fiction, de réaliser des interviews des parents et des professionnels afin de recueillir leurs avis sur les questions des relations familles-collèges et plus généralement sur leurs expériences au collège.

A travers les constats collectifs, quelles propositions, quelles solutions pour créer le dialogue ?

Notre démarche permet d'avoir un regard critique, qui aboutit à des propositions formulées par les parents et co-construites avec les professionnels des établissements. La vidéo nous permet de travailler sur la question des représentations où le dialogue se traduit par un vocabulaire commun.

Les collégiens investissent la classe d'une façon différente lorsqu'ils sont avec leurs parents.

Nous avons constaté avec Madame Leroux et Monsieur GARCIA, principal du collège, au sein du comité de pilotage que certaines familles avaient tellement envie de parler, de poser des questions à partir du moment où ils avaient identifié un interlocuteur.

Le centre social s'appuie sur les associations de parents d'élèves, pour créer du lien social et favoriser le dialogue familles-collège

Le rôle de l'association de parents d'élèves en l'occurrence la FCPE est primordial car elle fait le lien entre le centre social et l'établissement.

Nous avons mis à disposition de cette association de parents d'élèves des salles afin qu'elle puisse se réunir et tenir ses permanences mensuelles, ce qui a permis d'engager un véritable dialogue avec eux.

- Comment communique-t-elle avec des parents ?
- Quels parents représente-t-elle ?
- Quels parents n'allaient pas faire partie de l'association ? Pour quelles raisons ?

Nous avons compris que parfois les parents n'adhèrent pas, tout simplement, parce qu'il faut s'acquiescer d'une cotisation.

Nous avons, dans le quartier, une population de migrants d'origine d'Afrique subsaharienne qui ne maîtrisent pas toujours l'écrit et qui a parfois aussi des difficultés à l'oral.

Ces familles nous ont fait part de leurs difficultés pour comprendre ce qui se dit lors des réunions de parents, ce qui leur donnait le sentiment de ne pas être légitimes pour intervenir, exprimer leurs volontés ou pour faire part de leurs problèmes éventuels.

Un dialogue a été engagé avec les représentants de la FCPE qui ont accepté d'ouvrir leurs permanences aux parents qui souhaitent poser des questions dans les locaux que nous avons mis à leur disposition.

Les familles prennent rendez-vous avec un membre de l'équipe du centre social qui les accompagne en s'appuyant parfois sur d'autres parents que nous considérons comme personnes-relais, des personnes-ressource et qui ont un rôle important dans le processus d'accompagnement au dialogue.

Monsieur DIOUF parlait de réformes structurelles. Je pense qu'elles sont essentielles mais qu'elles ne se feront pas d'un claquement de doigt, en attendant nous-nous appuyons sur les parents et aussi sur les personnes relais-ressources que peuvent être certains professionnels comme les principaux ou principales des collèges, les CPE pour mettre en œuvre des dynamiques très intéressantes.

Une démarche collective de dialogue entre les acteurs et l'institution :

Nous avons aussi organisé avec 7 centres sociaux du 19^{ème} arrondissement un projet où les familles issues de milieux populaires et de catégories socio-professionnelles modestes. Ces familles sont habituellement peu représentées. Nous les invitons à s'exprimer, à se réunir pour débattre, établir des constats et formuler des propositions.

A l'issue de ces travaux, un grand débat a été organisé à la mairie du 19^{ème} qui a réuni plus de deux cent personnes en présence de professionnels de l'Éducation Nationale à la fois des chefs d'établissements, des enseignants et aussi des personnes des réseaux de réussite éducative - réussite scolaire.

La création d'un groupe multi-acteurs composé de personnels de l'éducation nationale, de salariés des centres sociaux et de

parents a permis de redonner aux habitants le pouvoir d'exprimer leur vécu au quotidien sans être bridé, d'égal à égal avec les représentants de l'institution scolaire et les élus.

Madame Colombe BROSSEL, chargée des affaires scolaires pour la Mairie de Paris et l'adjoint chargé des affaires scolaires dans le 19^{ème} les ont reçus et ont écouté leurs propositions.

Développer d'autres formes de dialogue, des solutions originales à inventer :

Face à la question de l'enfant traducteur et face à des parents qui parlent mal la langue française, nous avons dû réfléchir avec l'École à des solutions pour créer un système de pastilles de couleurs sur le carnet de correspondances ; ce système aide les parents à identifier la destination, sortie, convocation à un rendez-vous ou autre.

Cela permet à l'enfant de ne pas être en permanence en position de traducteur et parfois de traducteur un peu biaisé à son intérêt sur le banc d'École.

Etablir les différents modes d'associations des habitants dans l'élaboration du projet social.

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg4MA==>

Madame Isabelle RACAPE Coordinatrice Enfance et Jeunesse du Centre Social OCM CEASIL

Je suis Isabelle RACAPE coordinatrice enfance et jeunesse du centre social OCM CEASIL qui se trouve dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, est pratiquement l'un des plus anciens centres sociaux de France puisqu'il a été créé en 1871 suite à la commune.

La créatrice souhaitait venir en aide aux familles et aux enfants. L'association OCM, à l'origine de la création de ce lieu d'accueil s'est développée, restructurée et s'appelle désormais Le Centre Social OCM CEASIL.

Le contexte de notre participation au projet « Paris-Collège-Familles » :

Nous avons souhaité participer au projet initié par la Ville de Paris. Pour ce faire nous nous sommes rapprochés du collège Georges DUHAMEL. Le chef d'établissement Monsieur ZENOU c'est aussitôt emparé de ce projet voyant bien la grande nécessité d'aller de l'avant et de se rapprocher encore plus des familles.

Quelques actions étaient déjà mises en place mais il y avait vraiment un souhait de travailler ensemble et avec les familles.

Quelques éléments de contextes :

Nous avons démarré le projet en 2011, avec le constat du chef d'établissement d'environ une quinzaine de familles, en particulier des enfants de 6^{ème} qui sont vraiment en grande difficulté scolaire. Cela se traduit par des troubles au sein des classes et dans le collège. C'est aussi le constat que beaucoup de collèges et centres sociaux peuvent partager.

Pour répondre à cette problématique, nous avons souhaité travailler avec ces familles et développer ce lien dès la rentrée en classe de 6^{ème}.

Concernant les conditions du dialogue j'ai regroupé trois thématiques :

- Regagner la confiance des parents :

Au premier trimestre en septembre et décembre la relation entre le collège et les familles était vraiment tendue ; il y avait une crispation, peut-être légitime, de la part des familles qui avaient des craintes de voir leurs enfants exclus du collège.

Avec le rôle de médiation du centre social ; nous avons mobilisé une psychologue avec parcours au sein de l'éducation nationale, qui connaît bien l'institution pour proposer de rencontrer les familles, la première fois au collège Georges DUHAMEL et les fois suivantes au centre social.

Les parents, souvent la maman et l'enfant ensemble, et après séparément, viennent à ces rendez-vous. Ils sont accueillis au centre social pour analyser la difficulté scolaire avec tout ce qui peut-

être autour ; comme les difficultés au sein de la famille dans le but de réaliser une approche globale et de créer du lien Familles-École.

Les familles et les parents qui au début, étaient dans la résistance comprennent à ce moment là que le collège a une réelle volonté de les soutenir et aider leurs enfants. Cela a permis :

- de créer le dialogue avec les familles qui ont pu ainsi reprendre confiance progressivement.
- à l'École et aux familles et aux jeunes d'entamer une démarche de compréhension mutuelle qui a favorisé le soutien scolaire.

Nous avons aussi pu transmettre au collège la manière dont les parents pouvaient interpréter les remarques des enseignants sur un bulletin.

Les malentendus ont été progressivement dissipés ce qui favorise une démarche d'égalité.

Travailler sur l'estime de soi :

C'est un autre axe de notre travail en direction des parents, des enfants et les jeunes l'estime de soi car nous avons constaté que les difficultés scolaires en classe de 6^{ème}.

La médiatrice scolaire a travaillé sur l'utilité des apprentissages scolaires impliquant les parents et leurs familles dans la vie du collège et en valorisant aussi les actions artistiques comme le chant, le théâtre et la danse.

Certains élèves ont vu leurs résultats scolaires progresser de manière significative en fin de troisième. Cela a encouragé la présence des parents au sein de l'établissement et a rendu la question de la réussite scolaire prioritaire aux regards des familles.

Ouvrir les portes du collège aux familles :

Le collège a ouvert ses portes aux familles dans l'objectif de valoriser les pratiques des adolescents ce qui a favorisé les relations entre les parents et le collège. Les actions de tous ces acteurs ont permis d'instaurer un dialogue convivial et d'apaiser les relations.



Madame Dominique DUPUIS,
Présidente de la FCPE Paris

« Après des propos très intéressants des différents intervenants, il convient de souligner qu'il existe à Paris autant de situations que de collèges.

Prenons par exemple l'état des lieux des relations École-Famille et le **dialogue sur la question de l'orientation et son corollaire l'affectation**. Les parents ont le sentiment de bénéficier d'un accueil favorable dans certains établissements tandis que dans d'autres, ils ont le sentiment d'un accueil beaucoup moins favorable, conduisant à des tensions sociales fortes.

Selon les statistiques, la comparaison des éléments au plan national et parisien, montre que 10 fois plus de parents sont en désaccord avec la décision des conseils de classes à Paris par rapport à l'ensemble de la France.

L'affectation met en jeu plusieurs facteurs : la mixité sociale et scolaire, les notions de réussites avec la constitution d'une organisation très particulière des lycées à Paris.

Le dialogue sur l'orientation s'effectue à travers une fiche de vœux que les parents remplissent et transmettent aux collèges.

Nous pouvons constater, à travers les témoignages de parents, d'un véritable sentiment d'isolement et de solitude, devant l'institution qui décide de l'orientation des enfants, plus particulièrement lorsqu'ils n'ont pas été préparés à une orientation dans des lycées professionnels ou qu'ils n'ont pas pu obtenir d'affectation de leur choix à la rentrée suivante pour leurs enfants.

La démarche de dialogue à travers la fiche l'orientation des élèves reste insuffisante.

À l'heure actuelle, dans la majorité des situations, une réunion sur l'orientation est organisée entre janvier et février.

Nous constatons que c'est insuffisant et que les parents souhaitent organiser avec les collèges des groupes d'échange qui permettent de partager les interrogations et créer une dynamique tout au long du parcours d'orientation en complément de la fiche de vœux.

Je ne suis pas sûre qu'il y ait suffisamment de dialogue pour permettre de donner une place aux parents et de les impliquer dans les collèges.

Le dialogue, à quel moment, pour quelles raisons ?

Il y a plusieurs moments où le parent peut être invité dans un collège ; lors de la convocation à la réunion de rentrée scolaire et éventuellement une deuxième fois pour une remise de bulletin, sauf s'il y a un problème disciplinaire ou un problème de réussite scolaire. Ce n'est peut être pas le cas dans tous les établissements mais je montre ici un schéma caricatural de beaucoup de situations.

Quelles initiatives pour instaurer le dialogue dans les collèges parisiens, un levier à exploiter pour développer une autre dynamique d'apprentissage ?

Pour répondre à des problèmes de réussite scolaire, nous entendons souvent dans les collèges et dans les conseils de classes qu'il faut qu'on dise à nos enfants de « se mettre à travailler. »

Ce qui a été évoqué lors de ce colloque, à travers les expériences d'actions menées dans certains collèges, montre qu'il peut y avoir d'autres façons d'envisager des actions éducatives, qui peuvent être des leviers pour donner les moyens à l'élève d'être dans une dynamique d'apprentissage.

Les causeries et les « papothèques » sont des initiatives positives qui nous donnent un contre-exemple.

Malgré leur petit nombre et leur existence à travers des aspects informels, les échanges en fonction des questions des parents permettent de dialoguer sur d'autres sujets : de la difficulté scolaire au comportement des enfants.

Ces initiatives intéressantes répondent au besoin de créer d'autres occasions pour permettre aux parents de venir au collège.

On constate que dans les établissements où les parents sont bien accueillis, ils se portent volontaires pour agir, en devenant représentant, délégué et en se présentant aux élections dans les conseils d'administration même si c'est parfois dans une vision d'intérêt pour leurs propre enfant.

Un rôle pas toujours facile : par exemple lors d'un conseil d'administration où un budget présenté dans un vocabulaire qui ne facilite pas la compréhension et sans aucun lien avec les actions de l'établissement.

Ces parents fournissent des efforts volontaires pour comprendre, restent motivés et reviennent, ce qui prouve leur souhait de s'impliquer dans la vie du collège. Ce sont ces parents, volontaires, motivés sur lesquels l'établissement doit s'appuyer pour mener ses actions concrètes.

Le dialogue à travers les rythmes scolaires :

Un représentant évoquait lors d'une réunion un travail de concertation dans le cadre des rythmes scolaires pour les élèves du primaire, ses préoccupations sur les horaires au collège. Ce qui nous a amenés à des réflexions sur l'aménagement de l'emploi du temps des collégiens de 6^{ème}.

En effet, afin de répondre à l'inquiétude des parents sur les cours qui se terminent trop tôt dans l'après-midi, avec le risque que des élèves soient livrés à eux mêmes, nous proposons des horaires de cours qui ne commencent jamais avant 9 heures ce qui peut rassurer à la fois les parents et plaire aussi aux élèves.

Ce sont des aspects très concrets du dialogue qui peut être envisagé et poursuivi. Par exemple autour de la question du coût financier des fournitures scolaires et du poids des cartables.

L'animation comme vecteur de dialogue

Des témoignages provenant de collèges montrent que le Comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté est un espace particulièrement intéressant où sont menées des initiatives importantes.

L'objectif est de réaliser un partage d'analyses et de diagnostics avec les associations afin de proposer des animations autour de sujets sensibles, dans les quartiers et les collèges en difficulté.

Le dialogue à travers les ENT

Je souhaite évoquer une action en lien avec Paris-Colège-Famille, celle du déploiement des ENT dans les collèges parisiens.

Les premières vagues qui sont en cours de démarrage avec l'objectif de la DASCO d'obtenir une implication des parents sur l'usage de l'Espace Numérique de Travail dans les salles de classe.

Les ENT sont des plateformes informatiques avec des contenus pédagogiques ou des outils de communication accessibles à tous les enseignants, les parents, les élèves et l'administration.

Parmi ces outils, nous pouvons citer les mails, forums, publications de pages d'informations, les ENT peuvent aussi être des éléments pédagogiques particulièrement utiles et appréciés par les parents, consultables à tout moment.

Les ENT sont un véritable outil pédagogique de dialogue entre les acteurs éducatifs au sein des collèges. Il favorise l'implication des parents.

Cette initiative est mise en place dans les lycées et tend à être développée dans les collèges.

A travers les collèges pilotes, nous souhaiterions développer des réflexions sur les manières d'exploiter cet outil pour réfléchir à la manière de réaliser l'objectif de favoriser la communication en direction des parents et les représentants de parents d'élèves, notamment ce qui concerne toutes les initiatives que la DASCO met en place à la ville de Paris, l'ENT est intéressant pour nouer le dialogue Paris-Colège-Familles. »

Madame Martine FOURIER,
Docteur en sciences de l'Éducation, Association Cerise, Nanterre

« Dans les relations écoles – familles, il est essentiel de construire des **collectifs de parents** qui puissent, à partir de leurs rencontres, de leurs échanges, « s'armer » face aux professionnels et construire une parole collective qui fasse poids dans les débats et décisions. Par exemple, aux conseils d'administration des collèges où les parents de Grigny sont délégués de parents, les mères ont refusé de voter le budget parce qu'elles ne le comprenaient pas ; les délégués des enseignants ont reconnu qu'ils étaient dans la même situation. Il y a eu un cours commun de finances publiques pour parents et enseignants ; voilà comment elles ont pu gagner une réelle égalité sur un sujet essentiel, les finances.

Pour revenir **sur les nouvelles technologies**, présidente d'une association de soutien scolaire d'une grande ville de banlieue, je constate combien ces outils sont importants pour les jeunes. Comme Monsieur de SINGLY nous a montré ce que faisaient les étudiants durant son cours, de même, des jeunes pratiquent ainsi directement en classe quand le prof fait cours. Ils vont consulter leur téléphone et vérifier la validité de ce que dit l'enseignant sur wikipédia.

En même temps, l'utilisation de ces technologies, permet aux parents d'accéder aux sites des établissements pour contrôler les absences des enfants peut poser problème. Si ma mère les avait connus je n'aurais pas fait mes études... Récemment, un jeune dont la mère a découvert les absences sur le site du lycée a fait une tentative de suicide. Maintenant, l'association agit en concertation avec le proviseur.

Il faut être vigilant sur certaines actions particulièrement sur celles qui ne laissent pas de marges de manœuvre aux jeunes dans leur vie où entre 13 et 18 ans, on peut avoir d'autres envies...

La création de lieux pour que les parents soient entre eux se constate dans le projet national partenarial (ATD-IRD-SU-PRISME-FGPEP-ACEPP-Centres sociaux) « En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir » dans une vingtaine de villes en France (Brest Rennes etc. Tarbes) et d'autres villes comme Argenteuil et Nanterre ; on a réalisé que pour que les parents accèdent à un réel « *pouvoir d'agir* » passent par la création de collectifs de parents, dans leurs diversités multiples.

La question linguistique devient secondaire, comme à Argenteuil où nous avons organisé un colloque ; la moitié de la salle était composée de parents parlant peu le français, qui ne savaient pas écrire mais qui ont produit collectivement en petits groupes de travail des idées et réflexions d'excellentes qualités ; ces parents étaient mobilisés et motivés et ne pas parler le français ne comptait plus ; ils osaient parler en faisant des fautes. Une autre chose essentielle est de sortir des jargons qu'on utilise chacun sans s'en apercevoir, comme ceux des médecins, des enseignants, des garagistes etc.

Une autre chose importante est **de prendre en compte les contraintes des temps familiaux**, comme celles de ces mères africaines qui font le ménage dans nos bureaux matin et soir et qui ne sont pas là aux heures où on les invite à des réunions en les convoquant pour leurs enfants. Il y a aussi ces parents qui vont mal, ne sortent plus de chez eux et où seuls les enfants sortent de la maison.

Quand on parle de connaître l'intérieur de l'institution scolaire, de se connaître réciproquement oui, mais c'est toujours dans le sens de l'institution. Mais connaître le budget d'une famille au RSA pour les enseignants, qui leur enseignent cela, la gestion d'un budget d'une famille avec des restes à vivre négatif cela, on n'apprend pas ; il y a des choses élémentaires à faire sur la connaissance réciproque mais il faut sortir de l'exotisme des cultures d'origine qui enferment sur des présupposés au regard de l'apparence, du nom. Par exemple, je suis bretonne mais je ne sais pas faire les crêpes et peut-être vous Mahfou, ne savez pas faire le Mafé : on n'est pas obligé d'être enfermé dans son origine et son histoire, j'ai peut-être plus de points communs avec Mahfou qu'avec Jean malgré les apparences....

Comment construire des projets communs dont l'initiative pourrait être portée par les parents, où ils peuvent être décideurs des projets ; la plupart du temps ils ne sont que consultés ou informés ; l'autre question est comment les toucher tous, pas seulement ceux qui viennent régulièrement.

À Argenteuil, pour une consultation des parents dans un groupe scolaire, on avait construit trois typologies : les « bons parents » présents, les « parents absents » que nous sommes allés chercher à la porte de l'école, au centre de loisirs et les « parents râleurs » ceux qui embêtent mais qui représentent les dysfonctionnements, les mécontentements.

Il ne faut pas non plus chercher à interroger leur légitimité et représentativité c'est important de prendre l'avis de parents qui ne sont pas conformes, qui se mettent en colère, sont parfois agressifs et violents etc. Mais qui aussi peuvent « abandonner » leur enfant lors des multiples commissions où ils sont accusés des dysfonctionnements scolaires qu'il occasionne.

Comment mobiliser les parents ? Quelles stratégies réelles mettre en œuvre ? C'est les professionnels payés pour cela, aux enseignants de tous niveaux de l'école maternelle au lycée, à trouver à mobiliser des parents et pas simplement pour aider à la fête de l'École. Comment faire pour qu'ils soient vraiment acteurs, non seulement l'école et de l'éducation mais de la société, de l'avenir ? »



Jean ROUCOU
Président de l'Asso-réseau PRISME

Quelques remarques suite aux derniers échanges
Quand je vous ai rendu visite, Monsieur COTI, à votre structure (comme je l'ai fait avec tous les autres intervenants parisiens), j'ai été frappé par le calme qui régnait dans l'établissement. Souvent, dans les centres sociaux c'est vivant... ça bouillonne... !

Lors de notre échange vous étiez serein pour analyser les situations et pour répondre à mon questionnement. C'est donc très réconfortant de se rendre dans un tel lieu de dialogues et d'actions. La principale du Collège que j'ai rencontrée ensuite avait la même appréciation.

En écho à une intervention de la salle, et ce, suite à l'intervention de Madame DUPUIS de la FCPE Paris, deux observations dans l'esprit de PRISME, donc « un propos un peu persifleur ». En effet, il convient de porter un regard sur le « non dialogue » à travers les consultations - concertations instituées par et au sein de l'institution.

Dans notre espace social, trouvez-moi une institution organisant un aussi grand nombre d'heures « de concertations », à la fois dans les conseils d'école, les conseils de classes, les conseils de maîtres, les conseils de parents, au plan local et en y ajoutant toutes les instances nationales...

Il n'y a pas une institution de la République française, où, en terme de valeur sociale, on consacre collectivement autant d'heures au dialogue. Dès lors, aujourd'hui, je ne vais pas utiliser un terme marchand « de rapport qualité-prix », mais on peut s'interroger sur le résultat de la production d'un tel « espace-temps » tel qu'il est pratiqué, utilisé.

Il y a là, un sujet préoccupant qui nous renvoie aux problématiques liées à notre démocratie, à savoir faire la différence entre la notion de consultation et celle qui relève de la prise de décision.

Par rapport aux temps et aux lieux pour les parents, constatons qu'il y a peu de lieux affectés à l'accueil des parents dans l'école.

Un autre sujet a été abordé tout à l'heure : celui relatif « aux numériques », vecteur de construction et de partage de savoirs.

C'est un sujet qui nous est cher car porteur de dialogues. Toutefois il ne peut pas se substituer au dialogue physique entre pairs et professionnels de l'École. Comme la pédagogie c'est l'art de la répétition mais aussi du contournement on peut considérer que les numériques vont faciliter la mise en œuvre de dialogues partagés.

Pascale CATTANEO-MIGOT
et Antoine CASSARD-LAFON,
Direction de la Famille et de la Petite Enfance, Mission Familiales

Dans le prolongement de ce qu'a été dit par mesdames BLUMENTHAL et TROSTIANSKY, je souhaite rappeler qu'effectivement, si au cours de ces 10 dernières années et plus particulièrement les 5 dernières années, la collectivité parisienne s'est attachée à développer en partenariat avec les écoles et les associations, des dispositifs expérimentaux tels que :

- Papothèques,
- Classes passerelles,
- Causeries,
- Paris collèges familles,
- Antennes Mom'artre.

C'était pour viser essentiellement 3 objectifs :

- Faire évoluer l'offre périscolaire pour d'avantage prendre en compte l'organisation au quotidien des familles, leur rythme, leur composition...
- Créer des passerelles, autour des enfants et de leurs parents, pour les aider à passer d'un environnement à un autre.

- Susciter et soutenir des espaces de rencontres et de dialogue entre parents et communauté éducative pour lutter contre les phénomènes d'auto-exclusion constatés chez de nombreux parents pour des raisons sociales ou culturelles.
(Paris compte 15 % de familles dont un parent est immigré).

Conclusions principales ressortent des 3 tables rondes, essentiellement portées sur le 3^{ème} objectif.

- Il faut absolument poursuivre cette dynamique qui consiste à favoriser les temps d'échanges entre la communauté éducative, les enfants et leurs parents :

Nous n'avons pas fait fausse route et nous sommes heureux d'avoir inauguré d'autres cadres que ceux existants...

- La collectivité parisienne est légitime pour aider les parents à être non consommateurs de l'École mais acteurs du projet éducatif autour de leur enfant. Pas pour le contenu des apprentissages mais acteur de l'environnement et/ou des démarches pédagogiques dont son enfant bénéficie.

- Nous devons, le plus souvent possible, élargir ce dialogue aux enfants et adolescents et privilégier deux « triades » au seul binôme «parents / communauté scolaire» :

- pour un projet éducatif local : «parent / enfant / communauté scolaire»
- et pour la rénovation de l'École : « communauté territoriale / Education Nationale / Parents et acteurs locaux ».

- Les dispositifs qui fonctionnent, c'est-à-dire ceux qui induisent une réelle coéducation (Causerie collèges, Réunions de Paris Collèges Familles.) sont ceux qui permettent aux enseignants, directeurs d'établissement, aux parents et aux enfants de sortir d'une relation verticale, du type « sachant / non sachant », sans confusion des rôles de chacun. Ce dialogue est organisé de sorte que parents et enseignants soient considérés sur un pied d'égalité pour faire alliance autour de l'enfant.

- ♦ Cela suppose des rencontres ouvertes hors temps scolaire et temps de travail, dans les locaux éducatifs des enfants et adolescents.

- La coéducation ne sera plus un vain mot lorsque ce type de dispositif ne s'adressera pas aux familles repérées comme présentant un problème spécifique mais à l'ensemble des 263 000 familles parisiennes.

- En tant que DFPE, nous sommes ouverts pour examiner toutes propositions, tout projet pour élargir la palette de ces outils qui permettront d'élaborer progressivement un contrat local de coéducation pour toutes les familles.

- ♦ Sur la question de l'orientation scolaire et professionnelle, nous sommes très conscients que la collectivité territoriale pourrait être un partenaire d'un projet mais nous ne sommes pas encore parvenus à en inventer les modalités.

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg5Mg==>

Eléonore KOEHL
Direction des Affaires SCOLAIRES (DASCO-Ville de Paris)

Associer et accompagner les parents sont des priorités de la mandature actuelle. La direction des affaires scolaires de la Ville de Paris souhaite développer la communication et les relations avec les parents en recherchant leur implication dans la scolarité de leurs enfants. L'objectif final est bien entendu la réussite scolaire du plus grand nombre. C'est dans ce même objectif que nous avons entamé un travail de simplification et de visibilité des différents dispositifs que nous offrons aux enfants et aux familles.

Diverses actions mises en œuvre témoignent de cette volonté :

- une plaquette d'information « Qui fait quoi à l'École ? » a été créée pour les parents,
- des conseils périscolaires ont été mis en place dans les 10^{ème} et

19^{ème} arrondissements et vont être développés dans les autres arrondissements,

- au collège, la participation des parents est encouragée dans les projets financés par le département (plus d'1,3 M€ de financement de projets),
- les adjoints éducatifs du dispositif « action collégiens » développent des actions associant les parents et les adolescents (activités et sorties communes),
- un comité de pilotage « Place des parents dans l'espace numérique de travail » a été mis en place en même temps que le lancement de ce nouvel outil sur les collèges et lycées municipaux parisiens,
- le dispositif « Paris collèves familles » co-porté avec la DFPE vise enfin à impulser des actions devant rapprocher les familles et les communautés éducatives des collèges en s'appuyant sur le savoir-faire des centres sociaux de proximité.

Objectifs du dispositif Paris collèves familles :

- Rapprocher les familles et la communauté scolaire,
- Travailler sur les représentations des parents sur l'École et de l'école sur les parents,
- Répondre aux préoccupations des parents quant à la scolarité de leurs enfants,
- Echanger avec les parents sur les questions qui ont une incidence sur la scolarité des enfants,

- Soutenir les parents dans leurs demandes de rencontres des enseignants,
- Rendre l'école plus accessible et compréhensible pour les familles,
- Consolider les liens sociaux dans le quartier.

Parmi les points évoqués durant l'après-midi de colloque, beaucoup de choses intéressantes ont été dites. Je retiens les points suivants :

- Développer des projets « parents / École » associant les enfants et les adolescents. La relation entre l'École et les familles ne peut être envisagée sans eux.
- Favoriser le pouvoir d'agir des parents en leur permettant d'être acteurs des actions qui leurs sont destinées (s'appuyer sur des parents pour développer de nouvelles actions),
- Développer les projets favorisant les liaisons CM2/6^{ème},
- Veiller à développer des outils de communication dans un langage simple, compréhensible du plus grand nombre,
- Créer des « rendez-vous conviviaux » permettant la rencontre entre les équipes éducatives des établissements scolaires et les parents,
- Développer l'information et les ressources des parents pour l'orientation de leur enfant.

Lien vidéo :

<http://www.belearner.com/embed-MTg5MQ==>

« Ressources documentaires »

Extraits du site www.prisme-asso.org

LA PARENTALITE

- **Parents, un lien à tisser** - Pierre PERIER in [néo.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5113>
- **Gouverner les familles, les classes populaires à l'épreuve de la parentalité** par M. Boucher
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article4586>
- « **En associant leurs parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir** » - Film réalisé par Mouvement ATD (Agir Tous pour la Dignité)
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article4368>
- **Evry : la charte municipale de la parentalité**
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article4026>
- **Soutien à la fonction parentale. Diaporama Francas de la Loire**
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article4535>
- **Du «soutien à la parentalité» à la prise en considération des réalités familiales et de la condition parentale : comment promouvoir aujourd'hui des relations co-éducatives dans et hors de l'école ?** Frédéric Jésus
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article4145>
- **Comment affirmer son rôle et ses compétences éducatives comme parent, comme professionnel ?**
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3800>

LA FAMILLE

- « **L'École doit pointer les qualités, pas les défauts** » - Marcel RUFO
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5358>
- **Familles Ecole Quartier pour une dynamique éducative** Dialogue n°146
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5362>
- **Parents et profs : défiance ou alliance ?**
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5207>
- « **Territoires partagés et Education : une refondation au service de la réussite, de l'égalité et de la démocratie ?** »
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5122>
- **Les relations entre les familles et l'École** - Laurence Lévy-Delpia , chargée de mission à la délégation interministérielle à la famille
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5353>
- **Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire**
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5284>
- **Revisiter la notion d'égalité des chances** Intervention de François Dubet - Extraits sonores
<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article5097>

La lettre de PRISME (spéciale colloque de PARIS) - ISSN 1954 3867

45, rue de Condé - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

09 66 84 34 46 - prisme.reseau@orange.fr

Siret 488 186 495 00013 - APE 9499Z - Parution JO3877 du 19/04/1983 sous le n°1/13853 Modification le 27/05/2004 (JO 19/06/2004)

Directeur de publication : Jean ROUCOU, président de l'Asso-réseau PRISME

Réalisation : Keltoum REZIG, Aude DEPARIS et Farjana KHAN.